

QUELQUES CHIFFRES DE 2019

Collections biothèque CIC 1402

Nombre d'échantillons : 154 921

Nature des ressources biologiques : sang, plasma, sérum, Buffy-coat, ADN, cellules, urines, cheveux.

TUMOROTHÈQUE

22 855 échantillons

Nature des ressources biologiques : échantillons de tumeur et de tissu sain appariés et biopsies.

COLLECTIONS DE LA BSP

150 unités de sang placentaire

LES PROJETS EN COURS

Biocollections « nues » : hématologie, neurosciences, endocrinologie
Biocollections incluses dans recherche biomédicale

CHU de Poitiers
Communication//déc.2015
MàJ déc.2020

CONTACT :

Michèle Grosdenier
Responsable fonctionnel adjoint
téléphone : 05 49 44 31 74
mail : m.grosdenier.bruneau@chu-poitiers.fr

ADRESSE :

Centre de Ressources Biologiques
CHU de Poitiers
Entrée 5, cour Est Jean-Bernard
2 rue de la Milétrie
CS 90577 - 86021 Poitiers cedex

coordonateur : Pr Antoine Thierry



CRB

CENTRE
DE RESSOURCES
BIOLOGIQUES

Votre partenaire pour une gestion optimale de vos échantillons biologiques.

L'assurance d'un label qualité pour la préparation et la conservation de vos collections biologiques.



REC-DI-022

Qui sommes-nous ?

Le centre de ressources biologiques (CRB) est un service du CHU Poitiers. Il réalise des activités de préparation, de conservation et de mise à disposition des ressources biologiques, en particulier à des fins de recherche. Il se charge également de conservation du patrimoine génétique ou de valorisation économique.

Le CRB rassemble les collections de :

- la biothèque du centre d'investigation clinique (CIC 1402),
- la tumorothèque du service d'anatomie et cytologie pathologiques,
- la banque de sang placentaire du laboratoire de thérapie cellulaire.

Le CRB du CHU de Poitiers est certifié selon la norme NF S 96-900 depuis 2014.

Il assure ainsi un gage de qualité et de fiabilité des ressources biologiques à ses partenaires.

Nos partenaires

- Les volontaires
- Les préleveurs
- Les responsables de collections
- Les chercheurs académiques et industriels
- Les réseaux de CRB (Biobanques, BBMRI, scan R)
- Les institutions (direction de la recherche du CHU de Poitiers, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Ministère de la Santé, INSERM, etc.)

Nos missions

- Constituer et conserver des collections de ressources biologiques.
- Aider les investigateurs à réaliser leur projet (aide pratique et réglementaire).
- Préparer les échantillons en fonction des prestations demandées.
- Assurer un label de qualité en termes de technique et de conservation.
- Participer à des réseaux nationaux et internationaux de CRB.
- Permettre un accès aisé et lisible au catalogue et aux données cliniques associées.
- Mettre à disposition des échantillons biologiques avec l'accord de l'investigateur national et international.

Nos projets

- Études académiques nationales et internationales avec une constitution de collection de ressources biologiques.
- Transfert des échantillons vers un autre centre ou un laboratoire extérieur.
- Des études biomédicales interventionnelles avec collection d'échantillons biologiques.
- Des programmes de recherche avec collections de ressources biologiques.

Le CRB travaille actuellement sur des projets de biocollections «nues» (hématologie, neurosciences, endocrinologie) et de biocollections de recherches biomédicales.

Nos prestations

- Centrifugation jusqu'à 4500 G et ultracentrifugation jusqu'à 25 000 G (micro tubes)
- Aliquotage de produits biologiques (sang total, urine, liquide céphalo-rachidien, fluides, tissus...),
- Préparation de sérum, plasma, Buffy-coat,
- Mise en tumorothèque d'échantillons de tumeurs et si possible de tissus sains appariés,
- Préparation d'échantillons tissulaires tumoraux et/ou de tissus sains (coupes à congélation, macro-disséquats),
- Extraction d'ADN et d'ARN,
- Conservation à différentes températures dans des pièces à température contrôlée et surveillée,
- Congélation à -20°C, -80°C et -196°C (azote liquide),
- Mise à disposition des échantillons biologiques et des données cliniques associées,
- Envois nationaux et internationaux.

Notre tarification

3 taux sont appliqués selon l'organisme partenaire :

20% du BHN pour les demandeurs du CHU de Poitiers,
30% du BHN pour les appels d'offre ou les demandeurs d'autres institutions académiques,
100% du BHN pour les partenaires industriels.
BHN : biologie hors nomenclature.

Comment ça marche ?

- 1 - L'investigateur du projet transmet le protocole de l'étude et le manuel de laboratoire au CRB.
- 2 - Le comité scientifique du CRB étudie la faisabilité et estime le coût de la demande.
- 3 - Lorsque la demande et le coût sont validés, une convention est établie entre le responsable de l'étude et la direction de la recherche.
- 4 - L'étude est mise en place avec la participation du CRB.

